



Demande d'accès aux déchetteries du SICTOM pour les associations

Cette demande d'accès est à retourner au : SICTOM – BP 97 – 45110 Châteauneuf sur Loire –

Identification du demandeur :

Libellé de l'usager :

Nom et Prénom du Directeur de l'association :

Adresse pour l'envoi de la carte :

Tél : Fax :

Courriel :

Identité du signataire :

Activités :

Nombre de cartes d'accès souhaitées (nombre de véhicules amenés à déposer en déchetterie):

Rappel des conditions de délivrance et d'accès :

L'accès est gratuit pour les associations à but non lucratif, non soumises aux impôts commerciaux, ainsi qu'à la TVA
L'association devra fournir les justificatifs suivants afin d'obtenir cette carte d'accès :

- Fournir la photocopie des statuts de l'association
- Fournir un descriptif des activités de l'association
- Remplir la présente demande d'accès aux déchetteries du SICTOM
- Fournir les documents nécessaires permettant d'attester de la non imposition de l'association aux impôts commerciaux, ainsi qu'à la TVA

Cette carte donne droit à un dépôt d'un volume maximal de 2 mètres cubes par jour, **hors samedi**, dans l'une des 10 déchetteries du SICTOM pour les cartons, les ferrailles, les gravats, les végétaux, le tout venant.

La durée de validité de la carte d'accès **est de 1 AN** (du 1^{er} janvier au 31 décembre). La demande d'adhésion devra être renouvelée annuellement.

L'usager s'engage en acquérant cette carte à se conformer aux dispositions du règlement intérieur des sites, faute de quoi, il pourrait se voir interdire l'accès aux déchetteries.

La signature du présent document vaut acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

Fait à

SIGNATURE ET CACHET

Le

Pour tous renseignements complémentaires : 02.38.59.56.60 – Fax : 02 38 59 56 92 - www.sictom-chateauneuf.fr